**RAPPORT DE PROGRES DE PROJET PBF**

*Mise à jour : octobre 2022*

**PAYS:** Haiti

**TYPE DE RAPPORT: annuEl**

**ANNEE DE RAPPORT:** 2022

**INFORMATIONS SUR LE PROJET**

|  |
| --- |
| **Titre du projet:** Appui au Processus Électoral en Haïti (PAPEH) : Prévention des violences liées aux élections y compris la violence politique à l’égard des femmes en Haïti**Numéro Projet: 00127434** |
| **Si le financement passe par un Fonds Fiduciaire (“Trust fund”):** [ ]  Fonds fiduciaire pays[ ]  Fonds fiduciaire régional**Nom du fonds fiduciaire:**       | **Type et nom d’agence récipiendaire:** **RUNO: PNUD (Agence coordinatrice)****RUNO: ONU Femmes** |
| **Date du premier transfert de fonds:** 17 Juin 2021**Date de fin de projet :** 9 Juin 2023 **Ce projet a-t-il bénéficié d'une prolongation (avec ou sans coûts) ? Non****Ce projet demandera-t-il une prolongation (avec ou sans coûts)? Oui****Le projet est-il dans ces six derniers mois de mise en œuvre?** Oui |
| **Est-ce que le projet fait part d’une des fenêtres prioritaires spécifiques du PBF:**[ ]  Initiative de promotion du genre[ ]  Initiative de promotion de la jeunesse[x]  Transition entre différentes configurations de l’ONU (e.g. sortie de la mission de maintien de la paix)[ ]  Projet transfrontalier ou régional |
| **Budget PBF total approuvé (par agence récipiendaire):** * Veuillez indiquer les montants totaux en dollars US alloués à chaque organisation récipiendaire
* Veuillez indiquer le montant du budget initial, le montant transféré à ce jour et l'estimation des dépenses par récipiendaire.
* Pour les projets transfrontaliers, regroupez les montants par agences, même s’il s’agit de différents bureaux pays, Vous aurez l’occasion de partager un budget détaillé dans la prochaine section.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Récipiendaire** | **Budget Alloué ($)** | **Transferts à ce jour ($)** | **Dépenses à ce jour ($)** |
| **PNUD** | **600,000** | **210,000** | **121,299.3** |
| **ONU Femmes** | **900,000** | **315,000** | **243,912.0** |
| **TOTAL** | **1,500,000** | **525,000** | **365,211.3** |

Taux de mise en œuvre approximatif comme pourcentage du budget total du projet: 24.3%\*JOINDRE LE BUDGET EXCEL DU PROJET MONTRANT LES DÉPENSES APPROXIMATIVES ACTUELLES\**Les modèles de budget sont disponibles* [*ici*](https://www.un.org/peacebuilding/content/application-guidelines)**Partenaires de mise en oeuvre**À combien de partenaires de mise en oeuvre est-ce que le projet a transféré de l'argent jusqu'àprésent ? Aucun Merci d'énumérer chacun des partenaires d'implémentation et les montants transférés à chacun

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| ***Nom du partenaire de mis en œuvre*** | ***Type d*’o*rganisation (ex. Govt, s*ociété civile*, etc.)*** | ***Quel est le montant total (en dollars USD) déboursé au partenaire ?*** | ***Décrivez brièvement les activités principales menés par le partenaire (175 mots max)*** |
|       |       |       |       |
|       |       |       |       |
|       |       |       |       |

**Budgétisation sensible au genre:**Indiquez quel pourcentage (%) du budget contribuant à l'égalité des sexes ou l'autonomisation des femmes (GEWE) ? 69% Indiquez le montant ($) du budget dans le document de projet contribuant à l’égalité des sexes ou à l’autonomisation des femmes: $1,006,812.00Indiquez le montant ($) du budget dépensé jusqu’à maintenant contribuant à l’égalité des sexes ou à l’autonomisation des femmes: $271,892.26 |
| **Marquer de genre du projet :** **Marquer de risque du projet:** **Domaine de priorité de l’intervention PBF (« PBF focus area »):**  |
| **Comité de Pilotage et Interactions avec le gouvernement**Est-ce qu'un comité de pilotage actif existe pour ce projet?Click or tap here to enter text.Si oui, veuillez indiquer le nombre de rencontres du comité de pilotage de projet au cours des 6 derniers moisClick or tap here to enter text.Veuillez fournir une brève description des interactions du projet auprès du gouvernement. Merci de préciser les niveaux de gouvernement avec lesquels le projet a interagi. (275 mots max.)Click or tap here to enter text. |
| **Préparation du rapport:**Rapport préparé par: Amor Boubakri et Rodrigue MbodaRapport approuvé par:      Le Secrétariat PBF a-t-il revu le rapport:  |

***NOTES POUR REMPLIR LE RAPPORT:***

*- Évitez les acronymes et le jargon des Nations Unies, utilisez un langage général / commun.*

*- Décrivez ce que le projet a fait dans la période de rapport, plutôt que les intentions du projet.*

*- Soyez aussi concret que possible. Évitez les discours théoriques, vagues ou conceptuels.*

*- Veillez à ce que l'analyse et l'évaluation des progrès du projet tiennent compte des spécificités du sexe et de l'âge.*

*- Dans le tableau de résultats, soyez concis: vous avez 3000 caractères, incluant les espaces pour vos réponses.*

**Partie 1 : Progrès global du projet**

*Veuillez évaluer l'état d'avancement de la mise en œuvre des éléments suivant: (indiquez si l’activité est : ‘Pas commencé’, ‘commencé’, ‘partiellement complet’, ‘complété’, ‘pas applicable’)*

|  |  |
| --- | --- |
| Contractualisation des partenaires | PPPas applicable |
| Recrutement du personnel |  *Partiellement complet*  |
| Collection des données de base |  *Partiellement complet*  |
| Identification des bénéficiaires | C Complété |

Fournissez toute information descriptive supplémentaire relative à \*\*l'état global de mise en œuvre\*\* du projet en termes de cycle de mise en œuvre, y compris si toutes les activités préparatoires ont été achevées (par exemple, contractualisation des partenaires, recrutement du personnel etc.) (limite de 250 mots):

Ce rapport annuel du projet de la prévention des violences liées aux élections y compris la violence politique à l’égard des femmes en Haïti couvre la période allant du 1er janvier au 31 octobre 2022.

Le contexte politique et sécuritaire en Haiti a eu un impact considérable sur la mise en œuvre des activités dans le cadre de ce projet surtout avec la situation particulièrement difficile du Conseil Electoral Provisoire (CEP) due à l’absence des membres du Conseil depuis la révocation de l’ancien Conseil par arrêté du Premier ministre le 26 septembre 2021, et aussi le non-paiement des salaires des employés depuis le 1er janvier 2022.

La violence des gangs enregistrée ces derniers mois a causé une paralysie totale de la vie économique et sociale du pays ainsi qu’une crise humanitaire inouïe. En plus, la rentrée scolaire n’a pas pu avoir lieu et le fonctionnement normal des institutions est devenue impossible notamment avec la pénurie de carburant due au contrôle du terminal Varreux par les gangs.

Malgré ce contexte très difficile, le projet continue avec la mise en œuvre des activités de renforcement de capacités, sensibilisation, réflexion, et prévention. Entre-temps, une proposition de révision du document de projet a été préparé afin d’adapter le projet à ce contexte qui impose des défis assez sérieux.

POUR LES PROJETS DANS LES SIX DERNIERS MOIS DE MISE EN ŒUVRE :

Résumez le principal changement structurel, institutionnel ou sociétal auquel le projet a approuvé. Ceci n’est pas une anecdote ou une liste des activités individuelles accomplies, mais une description de progrès fait vers l’objectif principal du projet. (limite de 550 mots):

**PARTIE II: PROGRES PAR RESULTAT DU PROJET**

*Décrire les principaux progrès réalisés au cours de la période considérée (pour les rapports de juin: janvier-juin ; pour les rapports de novembre: janvier-novembre ; pour les rapports finaux: durée totale du projet). Prière de ne pas énumérer toutes les activités individuelles). Si le projet commence à faire / a fait une différence au niveau des résultats, fournissez des preuves spécifiques pour les progrès (quantitatifs et qualitatifs) et expliquez comment cela a un impact sur le contexte politique et de consolidation de la paix.*

* *“On track” – il s’agit de l'achèvement en temps voulu des produits du projet, comme indiqué dans le plan de travail annuel ;*
* *“On track with peacebuilding results” -* *fait référence à des changements de niveau supérieur dans les facteurs de conflit ou de paix auxquels le projet est censé contribuer. Ceci est plus probable dans les projets matures que nouveaux.*

**Combien de RESULTATS ce projet a-t-il ?** 2

Le projet a appuyé la nouvelle unité d’évaluation des risques et de prévention de la violence du CEP dans la préparation de la stratégie de prévention et de lutte de la violence électorale. Plusieurs réunions de travail ont permis l’élaboration de la stratégie de prévention et de lutte contre la violence électorale du CEP. Le document devrait être ratifié par le nouveau Conseil une fois nommé.

**Résultat 1: Dialogue renforcé et capacités accrues des acteurs du processus électoral pour la prévention et la gestion des conflits et de la violence**

**Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat**:on track

**Résumé de progrès:** (Limite de 350 mots)

Elaboration de la stratégie contre la violence électorale : l’équipe du projet a travaillé avec le CEP et plus particulièrement l’unité d’évaluation des risques et de prévention de la violence électorale (l’Unité) sur l’élaboration d’un document de plan stratégique sur la violence électorale. Ce travail a été précédé par deux journées de formation sur la violence électorale et la planification stratégique les 28 et 29 octobre 2021 auxquelles ont participé 13 staff du CEP dont 5 femmes. Cette formation a permis aux membres de l’Unité d’avoir une compréhension commune et cohérente de la violence électorale et d’acquérir les compétences nécessaires pour la planification stratégique.

Préparation d’un plan de formation pour l’Unité : un plan de formation au profit des membres de l’Unité a été élaboré dans l’objectif de renforcer leurs capacités notamment en matière d’évaluation et d’analyse systématique des risques de violence électorale. Cela permettra aux membres de l’Unité en vue d’une meilleure préparation de la mise en œuvre des activités prévues par la stratégie contre la violence électorale une fois validée par le prochain Conseil. Toutefois, les conditions actuelles du CEP et l’absence d’un nouveau conseil n’ont pas permis la réalisation de la formation.

Analyse du phénomène des gangs et son impact sur le processus électoral : dans le contexte de montée spectaculaire des activités criminelles des gangs surtout dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, le projet a conduit une analyse du phénomène de gangs et son impact sur le processus électoral en concertation avec les cadres du CEP.

Si ces défis ne sont pas adressés d’une manière adéquate, ils affecteront la crédibilité du processus électoral, ainsi que la stabilité politique et institutionnelle après les élections.

Préparation d’un programme de forums de dialogue : ce programme couvre les 10 départements du pays et a pour objectif de créer un espace d’échange entre les tous acteurs clés dans chaque département afin de préparer le terrain à un partenariat constructif entre eux et de leur permettre de travailler ensemble pour prévenir et lutter contre la violence électorale.

**En utilisant le cadre de résultats du projet conformément au document de projet approuvé ou à toute modification, fournissez une mise à jour de la réalisation des indicateurs clés au niveau du Résultat1 dans le tableau ci-dessous**

* Si un résultat a plus de 3 indicateurs, sélectionnez les 3 plus pertinents avec les progrès les plus pertinents à mettre en évidence.
* S'il n'a pas été possible de collecter des données sur les indicateurs, indiquez-le et fournissez toute explication. Fournissez des données ventilées par sexe et par âge. (3000 caractères maximum par entrée)

| **Indicateurs de résultat** | **Indicateur de base** | **Cible de fin de projet** | **Progrès actuel de l’indicateur** | **Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a)** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Indicateur** 1.1Pourcentage des électeurs/électrices et candidat-e-s, qui se sentent plus en sécurité lors de leur participation au processus électoral par rapport au dernières élection | **Inconnu** | 65% général- 50% des femmes et des jeunes (de moins de 22 ans). | **0** | Suspension du processus électoral et dysfonctionnement du CEP depuis septembre 2021 |
| **Indicateur 1.2**Pourcentage des conflits résolus par les acteurs du processus électoral. | **0** | Réduction de la violence électorale contre les femmes et les jeunes, par rapports aux processus électoraux précédents | 20% en général, ie dans les centres, et 10% en termes de violences faites sur les femmes et les jeunes de moins de 22 ans. | Suspension du processus électoral et dysfonctionnement du CEP depuis septembre 2021 |

Combien de produits sont définis sous le résultat 1 ?: 2

Veuillez énumérer au plus 5 produits les plus pertinents pour le Résultat 1 : 1 & 2

Pour chaque produit, et en vous basant sur le cadre de résultats du projet, indiquez l'état d'avancement relatif aux 3 indicateurs de produit les plus pertinents.

**Produit 1.1 : Les acteurs du processus électoral disposent des capacités de prévention de la violence électorale et le renforcement du dialogue**

| **Indicateurs de produit** | **Indicateur de base** | **Cible de fin de projet** | **Progrès actuel de l’indicateur** | **Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a)** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Indicateur 1.1.1**Mesure dans laquelle le CEP évolue dans les préparatifs d'atténuation des risques de violence électorale, y compris la violence contre les femmes électrices et candidate**s** | Absence d’une stratégie de lutte contre la violence électorale  | Existence d’une stratégie de lutte contre la violence électorale | 50% | Un document de stratégie contre la violence électorale a été élaboré mais non pas encore validé à cause de l’absence du conseil. La mise en œuvre de certaines activités a été planifiée avec le CEP mais la détérioration de la sécurité dans le pays empêche leur réalisation pour le moment.Les activités devraient être lancées dès l’amélioration de la situation |
| **Indicateur** 1.1.2Niveau de préparation du CEP dans la prévention de la violence électorale | Très bas | Niveau élevé de préparation | 10% | Un document de stratégie contre la violence électorale a été élaboré mais non pas encore validé à cause de l’absence du conseil. La mise en œuvre de certaines activités a été planifiée avec le CEP mais la détérioration de la sécurité dans le pays empêche leur réalisation pour le moment.Les activités devraient être lancées dès l’amélioration de la situation |
| **Indicateur** 1.1.3Nombre de matériels de sensibilisation contre la violence électorale produit et distribué. | 0 | 500 | 0% | Suspension du processus électoral et dysfonctionnement du CEP depuis septembre 2021 |
| **Indicateur 1.1.4**Nombre d'activité de sensibilisation de bonne gestion de conflit électoral et de réduction de risque de violences électorales organisées | 0 | 20 | 0% | Suspension du processus électoral et dysfonctionnement du CEP depuis septembre 2021 |

**Produit 1.2 : Les acteurs du processus électoral disposent des capacités de gestion de conflits liés au processus électoral**

| **Indicateurs de produit** | **Indicateur de base** | **Cible de fin de projet** | **Progrès actuel de l’indicateur** | **Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a)** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Indicateur 1.2.1**Etat des cadres normatifs du renforcement des capacités institutionnelles contre la violence électorale | Etat non- satisfaisant  | Etat satisfaisant conditionné par un ensemble d’éléments défini dans le plan M&E | **30%** | TDR de l’unité d’analyses des risques et de prévention de la violence élaborés |
| **Indicateur 1.2.2**Nombre de groupes de médiateurs mis en place. | **0** | **10** | **0** | Les activités ont été planifiées avec le CEP mais la détérioration de la sécurité dans le pays empêche leur réalisation pour le moment.Les activités devraient être lancées dès l’amélioration de la situation |
| **Indicateur** 1.2.3Niveau d'information des acteurs sur la compréhension de la violence électorale lors du processus de préparation des élections | **Niveau très faible** | **Niveau élevé** | **10%** | La mise en œuvre de certaines activités a été planifiée avec le CEP mais la détérioration de la sécurité dans le pays empêche leur réalisation pour le moment.Les activités devraient être lancées dès l’amélioration de la situation |
| **Indicateur 1.2.4**Niveau d'appropriation des mécanismes de réduction de conflits par les différents acteurs impliqués dans le processus électoral | **Niveau très faible** | **Niveau élevé** | **0%** | La mise en œuvre de certaines activités a été planifiée avec le CEP mais la détérioration de la sécurité dans le pays empêche leur réalisation pour le moment.Les activités devraient être lancées dès l’amélioration de la situation |

**Résultat 2: Les femmes candidates et électrices se sentent plus en sécurité et participent activement au processus électoral.**

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat:

**Résumé de progrès:** (Limite de 350 mots)

La PNH est un acteur central de la réponse institutionnelle aux violences électorales et politiques. Un plan de prévention et de gestion des violences électorales et politiques à l’égard des femmes, et impliquant la PNH, a été élaboré de concert avec la police. Ceci a impliqué également la participation de nombreux acteurs dont des représentants du système judiciaire, des droits humains et des médias. Le document final sera présenté d’ici janvier 2023 à tous les acteurs concernés.

Une firme est recrutée pour collaborer au renforcement de la PNH au cours du dernier trimestre 2022 et le premier semestre 2023. Il s’agit entre autres de développement de modules de formation qui donneront suite à des sessions de formation des responsables de la PNH prévues, d’accompagnement de la PNH dans la mise à jour des curricula existants de la PNH sur la prévention de la violence électorale à l'égard des femmes, de la mise en place de capacités de collecte de données et de suivi de la violence électorale à l'égard des femmes au sein de la PNH, et de développement d’un partenariat entre la PNH et la plateforme communautaire dans le cadre du monitoring des VEFE.

Une «Alliance des plateformes et réseaux d’organisations de femmes pour la promotion politique et le leadership féminin » regroupant 791 organisations de femmes reparties dans les 10 départements du pays, et environ 249,000 femmes aux profils divers notamment les milliers de candidates et électrices, a été constituée et dotée des outils de gouvernance et de management pertinents tels que le statut et le règlement intérieur, le plan stratégique assorti d’un plan d’actions budgétisé, la stratégie de communication et de visibilité, la stratégie de mobilisation des ressources et de partenariats. L’Alliance est appelée à monitorer le mécanisme communautaire qui sera mis en place dans le cadre de ce projet et accompagner dans la campagne de sensibilisation communautaire prévue sur les VEFE.

Plus de 30 représentants d’organismes d’observation électorale sont sensibilisés au cours d’un atelier de 2 jours sur les questions de Genre et VEFE au cours du mois d’aout 2022. Ils auront à restituer au début de 2023 les connaissances acquises à travers leur réseau respectif qui couvre différents départements.

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat:** *(*Limite de 350 mots*)*

A date, le projet s’assure, au niveau de ce résultat 2, de la prise en compte de l’égalité entre les sexes et des besoins des femmes et jeunes. Le projet a travaillé avec la taskforce des femmes leaders membres de réseaux et plateformes, dénommée « Alliance des plateformes et réseaux d’organisations de femmes pour la promotion politique et le leadership féminin», en les renforçant pour la mise en œuvre d’actions devant entre autres faciliter des dialogues intergénérationnels et des consultations avec les acteurs étatiques et internationaux pour la promotion du leadership féminin et la prévention des violences électorales et politiques vis-à-vis des femmes devant du même coup favoriser l’émergence de jeunes femmes dans la sphère politique. Aussi, les fiches présentant les membres des différentes plateformes ou réseaux renseignent sur les jeunes, ce qui constitue une base pour tenir compte des jeunes dans les activités du projet.

Les actions avec la participation de la PNH, comme le développement du plan d’action pour lutter contre les VEFE à l’intention des institutions de la chaine pénale auront un impact direct sur le nombre de femmes et jeunes femmes à vouloir jouir de leurs droits politiques et la recherche d’une augmentation de la représentativité des femmes dans les espaces de décisions en accord avec l’ODD 5 de l’agenda 2030. C’est le même cas pour les actions menées avec les acteurs de de la chaine pénale, les médias et les OSC sur les VEFE, ainsi que l’atelier tenu avec les organisations d’observation électorale au niveau national sur la thématique Genre et Elections par rapport aux VEFE.

**En utilisant le cadre de résultats du projet conformément au document de projet approuvé ou à toute modification, fournissez une mise à jour de la réalisation des indicateurs clés au niveau du Résultat 2 dans le tableau ci-dessous**

* Si un résultat a plus de 3 indicateurs, sélectionnez les 3 plus pertinents avec les progrès les plus pertinents à mettre en évidence.
* S'il n'a pas été possible de collecter des données sur les indicateurs, indiquez-le et fournissez toute explication. Fournissez des données ventilées par sexe et par âge. (3000 caractères maximum par entrée)

| **Indicateurs de résultat** | **Indicateur de base** | **Cible de fin de projet** | **Progrès actuel de l’indicateur** | **Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a)** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Indicateur** 2.1Augmentation du niveau de sentiment de sécuritédes candidates et les électrices lors de leur participation au processus électoral. | En 2016, les candidates et les électrices se sentaient moins en sécurité lors leur participation au processus électoral. | Une augmentation de 30% du sentiment de sécurité des politiques, candidates et les électrices, dans les zones cibles, lors de leur participation au processus électoral | **0** | Le projet continue les actions de dialogue et sensibilisation et reste dans l’attente d’un nouveau calendrier électoral pour lui permettre d’avancer avec certaines activités liées à cela. |
| **Indicateur** 2.2Augmentation de la proportion de femmes participant au processus électoral comme candidates, en raison du sentiment accru de sécurité | En 2016, Seuls 8% defemmes avaient pris part comme candidates aux élections législatives dans les zones d’intervention du projet.   | En 2021, une augmentation de 10% dela participation des femmes comme candidate aux élections législatives. | **0** | Le projet continue les actions de dialogue et sensibilisation et reste dans l’attente d’un nouveau calendrier électoral pour lui permettre d’avancer avec certaines activités liées à cela. |

Combien de produits sont définis sous le résultat 2?: 2

Veuillez énumérer au plus 5 produits les plus pertinents pour le Résultat 2 : 1&2

Pour chaque produit, et en vous basant sur le cadre de résultats du projet, indiquez l'état d'avancement relatif aux 3 indicateurs de produit les plus pertinents.

**Produit 2.1 :** La Police Nationale d’Haïti dispose de capacités spécifiques pour prévenir et

combattre la violence électorale et politique à l'égard des femmes candidates, électrices et élues

| **Indicateurs de produit** | **Indicateur de base** | **Cible de fin de projet** | **Progrès actuel de l’indicateur** | **Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a)** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Indicateur** 2.1.1Nombre d’interventions de la PNH pour répondre aux incidents de violences VEFE à l’égard des femmes enregistrés | **2016** | En 2021, des incidents de VEFE enregistrés et traités par la PNH.TBD en 2021 | **0** | La situation de crise humanitaire, sécuritaire et politique ralentit les activités liées à ce produit. Suite à la rencontre avec les responsables de la PNH, pour orienter les actions des points 2.1.1 à 2.1.3 prévues avec les unités ou cellules concernées de l’institution, une firme est recrutée en octobre 2022 pour accompagner la PNH dans son renforcement. |
| **Indicateur** 2.1.2Nombre d’enregistrements de femmes harcelées ou agressées pendant le cycle électoral | **2016** | En 2021, des plaintes enregistrées par la PNH selon le système opérationnel mis en place de collecte des données sur les violences électorales et politiques à l’égard des femmes | **0** | La situation de crises multiples dans le pays n’a pas facilité les avancées. Mais les échanges avec la PNH dans une collaboration avec UNPOL/BINUH ont permis leur intégration dans un comité de suivi important relatif aux VEFE. La PNH a donc collaboré à la réalisation d’un plan d’action sur la prévention et le monitoring des violences politiques à l’endroit des femmes. |
| **Indicateur** 2.1.3Nombre de policières formées et impliquées dans le processus d’enregistrement des plaintes et le monitoring | **2021** | En 2021, environ 30 policières seront formées et impliquées dans le processus d’enregistrement des plaintes et le monitoring. | **0** | La situation de crises multiples dans le pays n’a pas facilité les avancées. |

**Produit 2.2 :** Les mécanismes de prévention de la violence électorale et d'alerte rapide basés sur la communauté et dirigés par des femmes sont renforcés et liés à la PNH

| **Indicateurs de produit** | **Indicateur de base** | **Cible de fin de projet** | **Progrès actuel de l’indicateur** | **Raisons pour les retards ou changements (s'il y en a)** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Indicateur** 2.2.1Nombre de rapports d’alerte VEFE produits par le mécanisme communautaire et utilises par les organisations de femmes et la PNH | Absence de rapports d’alertes sur la VEFEproduits en 2016 | En 2021 et 2022, au moins 12 rapports consolides d’alertes produits par le mécanismecommunautaire et utilises par les organisations de femmes et la PNH | **0** | Cette activité est liée à l’activité 2.2.2 |
| **Indicateur** 2.2.2Existence de mécanisme communautaire de prévention et d'alerte rapide de la violence à l’égard des femmes | Pas de mécanisme communautaire de prévention et d'alerte rapide de la VEFE | En 2021, un mécanisme communautaire de prévention et d'alerte rapide de la violence àl’endroit des femmes aura été mis en place et sera fonctionnel | **10%** | La crise humanitaire et d’insécurité continue d’impacter les activités du produit 2.2. Mais quelques avancées sont quand même à considérer par rapport à la taskforce et les ateliers sur la mise en place du mécanisme de prévention et monitoring des VEFE |
| **Indicateur** 2.2.3Pourcentage de membres de la communauté (désagrégé par sexe) surveillant les cas de VEFE formés à l’utilisation du mécanisme communautaire | **0%** | En 2021, 65% des membres de la communauté (dont 70% de femmes et 15% de jeunes) surveillant les cas de VEFE auront été formé à | **0** | Aucun commentaire. Cette activité est dans les temps |
| **Indicateur 2.2.4** : Existence d’un accord entre les organisations de femmes et la PNH. | 0 | 1 accord signé entre la PNH et les organisations de femmes qui monitorent le mécanisme communautaire | **0** | Discussions avancées sur le mécanisme communautaire à adopter sur la base du contexte pays avec des propositions faites par un expert international en VEFE sur le mécanisme approprié et sa gestion-TDR élaborés pour définir la mission de la taskforce des réseaux / plateformes des organisations de femmes et jeunes femmes mis en place pour soutenir le processus de formulation et de mise en œuvre de la stratégie-Protocole d’entente élaboré et signé par les membres de la taskforce avec l’aide d’un expert international en VEFE. |
| **Indicateur 2.2.6**Nombre de personnes étant touchées par la campagne de sensibilisation sur la prévention des violences électorales et politiques à l’endroit des femmes et la promotion du leadership politique féminin | **0** |  | **Deux activités ont eu lieu : 1) 30 membres d’organisations d’observation électorale formées sur les VEFE; 2) existence d’un plan d’action sur la prévention et le monitoring des VEFE par les acteurs de la chaine pénale, des organismes de droits humains et les médias.**  | En attendant la campagne de sensibilisation impactée par le contexte d’insécurité dans le pays, des ateliers de sensibilisation ont pu avoir lieu avec différents acteurs concernés par les VEFE. Les résultats seront pris en compte dans la planification de ladite campagne bien entendu. |

**Merci de reproduire le rapport détaillé pour chacun des résultats et les produits qui y sont associés**

**PARTIE III: QUESTIONS TRANSVERSALES**

Le projet prévoit-il d'organiser des événements au cours des six prochains mois, par exemple : les dialogues nationaux, les congrès des jeunes, les projections de films : OUI

Si oui, indiquez combien d'événements, et pour chacun, la date approximative et une brève description, incluant les objectifs, l'audience cible et le lieu (si connu)

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| ***Titre de l'événement*** | ***Date (peut être approximative)*** | ***Lieu*** ***(Si connu)*** | ***Audience Cible*** | ***Objectifs (150 mots max.)*** |
| Forums de dialogue | Novembre-décembre 2022 | 10 départements  | OSC, CEP, PNH, Organismes communautaires, Organisations religieuses | Engager un dialogue parmi les acteurs clés du processus électoral sur la violence électorale et la rôle de chaque acteur pour y faire face |
|       |       |       |       |       |
|       |       |       |       |       |
|       |       |       |       |       |

**Impact Humain**

Cette section s'intéresse à l'impact humain du projet. Indiquez le nombre de parties prenantes clés du projet, et pour chacune, décrivez brièvement :

i. Les défis auxquels elles faisaient face avant le début du projet

ii. L'impact du projet sur leurs vies

iii. Partagez, si possible, une citation ou un témoignage d'un représentant de chacune des parties prenantes

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Partie Prenante** | **Quels étaient les défis auxquels elles faisaient face avant le début du projet (350 mots max)** | **Quel est l'impact du projet sur leurs vies (350 mots max)** | **Partagez, si possible, une citation ou un témoignage d'un représentant de chacune des parties prenantes (350 mots max)** |
| CEP | Incapacité de gérer la violence électorale  | Renforcement des capacités à faire face à la violence électorale |       |
|  |  |       |       |
|       |       |       |       |

En plus de l'impact spécifique aux parties prenantes décrit dans les questions précédentes, vous pouvez utilisez cet espace pour décrire tout autre impact humain du projet. (650 mots max):

Vous pouvez également joindre un maximum de 3 ﬁchiers dans diﬀérents formats (ﬁchiers image, powerpoint, pdf, vidéo, etc.) et 3 liens à des ressources web pour illustrer l'impact humain du projet [OPTIONELLE]

|  |  |
| --- | --- |
| **Suivi:** Indiquez les activités de suivi conduites dans la période du rapport (Limite de 350 mots)*Actualisation du plan d’action opérationnelle**Actualisation du tableau de suivi des activités.**Actualisation du tableau de suivi des indicteurs.* | Est-ce que les indicateurs des résultats ont des bases de référence? OUILe projet a-t-il lancé des enquêtes de perception ou d'autres collectes de données communautaires ? NONVeuillez décrire brièvement. (limite de 350 mots)Click or tap here to enter text. |
| **Evaluation:** Est-ce qu’un exercice évaluatif a été conduit pendant la période du rapport?NON | Budget pour évaluation finale (réponse obligatoire):      Si le projet se termine dans les 6 prochains mois, décrire les préparatifs pour l’évaluation *(*350 mots max.*)*:       |
| **Effets catalytiques (financiers):** Indiquez le nom de l'agent de financement et le montant du soutien financier non PBF supplémentaire qui a été obtenu par le projet depuis qu’il a été lancé. | Nom de donnateur: Montant ($):Aucun Aucun                       |
| **Eﬀet catalytique (non ﬁnancier)** : Le projet a-t-il permis ou créé un changement plus important ou à plus long terme dans la construction de la paix ?[ ] Aucun eﬀet catalytique[ ] Peu d’eﬀet catalytique [ ] Eﬀet catalytique important [ ] Eﬀet catalytique très important [ ] Je ne sais pas[x] Trop tôt pour savoir | Veuillez décrire comment le projet a eu un effet catalytique (non-financier), c'est à dire, comment le projet a-t-il contribuer à l'accroissement ou le développement de programmes ou de politiques visant à pérenniser la paix, si bien au sein du système des Nations Unies qu'à l'extérieur(Veuillez limitez vos réponses à 350 mots)Click or tap here to enter text. |
| **Durabilité :** Le projet a-t-il un plan de sortie explicite ? Veuillez décrire les mesures prises pour assurer la pérennisation des acquis de la consolidation de la paix au-delà de la durée du projet (limite de 350 mots)Non |
| **Autre**: Y a-t-il d'autres points concernant la mise en œuvre du projet que vous souhaitez partager, y compris sur les besoins en capacité des organisations bénéficiaires? (Limite de 350 mots)Aucun |